



Kit Name **Metal Bonding Adhesive**
N° de stock 06419
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.sgabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: Chemtrec: 1 800 424-9300

Component list	
	Metal Bonding Adhesive (Part 1)
	Metal Bonding Adhesive (Part 2)
Kit SDS Revision Date	07/01/2013

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

NFPA

3
2 1

Nom du produit: **Metal Bonding Adhesive (Part 1)**
Code de produit: 06419A
Synonymes: SpeedGrip Metal Door Skin Bonding Adhesive (45 minutes)
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.sgabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: Chemtrec: 1 800 424-9300

HMIS

Danger pour la santé selon	2
Danger d'incendie	3
Réactivité	1
Protection personnelle	1

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Methacrylate phosphate ester	Exclusif	5 - 10 par poids	
Methacrylate Blend	Exclusif	5 - 10 par poids	
Methacrylic acid	79-41-4	5 - 10 par poids	607-088-00-5
Methyl Methacrylate Monomer	80-62-6	30 - 60 par poids	607-035-00-6

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: AVERTISSEMENT ! Inflammable. Nocif. Agent de sensibilisation cutanée.. Irritant.
Voie d'exposition: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.

Effets potentiels sur la santé:

Yeux:	Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmoiement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.
Peau:	Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. Système nerveux central. Foie. Reins. Fonction olfactive.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.
Autres soins d'urgence:	À cause des risques d'aspiration dans les poumons, NE PAS faire vomir si ingéré. Faire boire de l'eau pour diluer la substance dans l'estomac. Si un vomissement vient naturellement, la victime doit s'incliner vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Inflammabilité:	Inflammable. Gouttelettes fines explosives sous le point d'éclair.
Point d'éclair:	60°F (15°C)
Méthode de point d'éclair :	Setaflash Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	1.6%
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	8.8%
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Use foam, water fog, carbon dioxide (CO2) or dry chemical when fighting fires involving this material.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Risques d'incendie peu communs:	Une polymérisation peut survenir dans des récipients hermétiquement fermés contenant ce produit et soumis à des températures élevées, lesquels risquent alors une rupture explosive pouvant déclencher un incendie.
Dangers universels d'incendie et d'explosion:	Flammable liquid and vapor. Keep containers tightly closed. Isolate from heat, electrical equipment, sparks, open flame, and other sources of ignition. Closed containers may rupture when exposed to extreme heat. Use water spray to keep fire-exposed containers cool. During a fire, irritating and/or toxic gases and particulate may be generated by thermal decomposition or combustion.
Cotes NFPA:	
Santé selon NFPA:	2
Inflammabilité selon NFPA:	3

Réactivité selon NFPA: 1

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Avoid breathing vapors. Notify proper authorities if necessary. Avoid contact. Evacuate area and keep unnecessary and unprotected personnel from entering the spill area.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Collecter tout déversement à l'aide d'un outil anti-étincelles. Placer dans un récipient approprié pour évacuation. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Inflammable, éliminer les sources d'allumage. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent s'écouler le long des surfaces vers une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flammes. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il est indiqué en section 8.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination. Ajouter de l'inhibiteur pour éviter toute polymérisation.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit. Le matériau accumulera des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Appliquer les procédures appropriées de mise à la terre. Ne pas réutiliser les récipients sans avoir effectué de nettoyage ou de reconditionnement approprié.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur, des matériaux combustibles, de la lumière directe du soleil et des substances incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci. Du liquide ou des résidus de vapeur dangereux risquent de rester dans le récipient vide. Ne pas réutiliser, chauffer, brûler, pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler, exposer aux étincelles, aux flammes ou aux sources d'inflammation de récipients vides sans un nettoyage et une remise en état commerciaux appropriés.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Use neoprene, nitrile or rubber gloves and other protective apparel to prevent skin contact. Consult manufacturer's data for permeability data.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
Autre équipement de protection:	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Methacrylic acid :

Directives ACGIH: 20 ppm
TLV-TWA: 20 ppm

Methyl Methacrylate Monomer :

Directives ACGIH: 50 ppm
Agent sensibilisant.: Sen

	TLV-STEL: 100 ppm
	TLV-TWA: 50 ppm
Directives OSHA:	100 ppm
	PEL-TWA: 100 ppm
Notes :	Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Pâte.
Couleur:	Blanc cassé.
Odeur:	Doux.
Point d'ébullition:	140 - 322°F (60 - 161°C)
Point de fusion:	Indéterminée.
Densité:	9.42 lb/gal
Solubilité:	Insoluble dans l'eau.
Densité de vapeur:	> 1 (air = 1)
Pression de vapeur:	Indéterminée.
Pourcentage volatil:	By Weight: 0.00% By Volume: 0.00%
Point D'Évaporation:	Slower than n-butyl acetate.
pH:	Indéterminée.
Point d'éclair:	60°F (15°C)
Méthode de point d'éclair :	Setaflash Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Teneur en COV:	0.0 lg/gal, 0.0 g/L

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Instable.
Polymérisation dangereuse:	Une polymérisation peut survenir sous certaines conditions.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. Atmosphère sans oxygène ou couverture de gaz inerte. Conditions de gel. Ce produit peut ramollir la peinture et le caoutchouc.
Matériaux incompatibles:	Agents oxydants (par ex., peroxydes, nitrates), agents réducteurs, acides, bases, composés d'azote, métaux catalytiques (par ex., cuivre, fer), halogènes. Initiateurs de radicaux libres. Éliminateurs d'oxygène.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Methacrylic acid :

Numéro RTECS:	OZ2975000
Peau:	Non déclaré - Rat LD50: 1600 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Souris LD50: 1250 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Intraperitonéal. - Souris LD50: 48 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Non déclaré - Souris LD50: 1250 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Lapin LD50: 1200 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - Lapin LD50: 500 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - Cobaye LD50: 1 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Rat LD50: 1060 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Ingestion:	Orale - Souris LD50: 1250 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

Orale - Rat LD50: 1060 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

Methyl Methacrylate Monomer :

Numéro RTECS:	OZ5075000
Yeux:	Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 150 mg
Peau:	Intraperitonéal. - Cobaye LD50: 1890 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)] Sous-cutané - Cobaye LD50: 5954 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)] Orale - Rat LD50: 7872 mg/kg [Comportement - Faiblesse des muscles Comportement - Coma Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] Intraperitonéal. - Rat LD50: 1328 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Sous-cutané - Rat LD50: 7088 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)] Orale - Souris LD50: 3625 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Intraperitonéal. - Souris LD50: 945 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)] Sous-cutané - Souris LD50: 5954 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)]
	Orale - Lapin LD50: 8700 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - Lapin LD50: >5 gm/kg [Peau et phanères - Dermate, autre (Après une exposition systémique)] Orale - Cobaye LD50: 5954 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Comportement - Ataxie Système gastro-intestinal - Changements de structure ou du fonctionnement des glandes salivaires] Contact avec la peau - Lapin Test d'irritation ouvert: 10 gm
Inhalation:	Inhalation - Rat LC50: 78000 mg/m ³ /4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Inhalation - Souris LC50: 18500 mg/m ³ /2H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Ingestion:	Orale - Rat LD50: 7872 mg/kg [Comportement - Faiblesse des muscles Comportement - Coma Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] Orale - Souris LD50: 3625 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Évolution dans l'environnement :	Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Methacrylate phosphate ester :

Élimination des déchets:	Disposal should be done in accordance with Federal (40 CFR Part 261), State and local environmental control regulations. If waste is determined to be hazardous, use licensed hazardous waste transporter and disposal facility.
Élimination des déchets:	Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.
Numéro RCRA:	D001
L'Information Importante de Disposition	DANGER ! Les chiffons, la paille de fer, et les déchets imbibés de ce produit risquent de prendre feu spontanément s'ils sont mal entreposés. Pour éviter toute combustion spontanée, placer, immédiatement après leur utilisation, chiffons, la paille de fer et les déchets dans un récipient étanche rempli d'eau.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	Adhesives
Numéro ONU DOT:	1133
Classification de danger DOT:	3
Groupe d'emballage DOT:	II
DOT Exemption:	ORM-D Small quantity exemption
Notes :	Emergency Response Guide Number: 128

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Methacrylic acid :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Massachusetts:	Énuméré: Massachusetts Oil and Hazardous List
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré
Numéro EC:	607-088-00-5

Methyl Methacrylate Monomer :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
SARA:	EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.
New Jersey:	Énuméré: NJ Hazardous List; Substance Number: 1277
Massachusetts:	Énuméré: Massachusetts Oil and Hazardous List
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré
Numéro EC:	607-035-00-6
Canada SIMDUT:	WHMIS Catégorie de danger (es): B2; D2B Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la réglementation sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par ces règlements.

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS:	2
Danger d'incendie HMIS:	3
Réactivité selon HMIS:	1
Protection personnelle selon HMIS:	1

Fiche signalétique créée le:	Octobre 12, 2010
Fiche signalétique révisée le:	Juillet 01, 2013
Auteur du MSDS:	Actio Corporation

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

NFPA

1
2 1

Nom du produit:	Metal Bonding Adhesive (Part 2)
Code de produit:	06419B
Synonymes:	SpeedGrip Metal Door Skin Bonding Adhesive (45 minutes)
Nom du fabricant:	Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse:	1 New Bond Street Worcester, MA 01615
Site Web:	www.sgabrasives.com
Téléphone pour informations générales:	508-795-5000
Téléphone pour urgences:	Chemtrec: 1 800 424-9300

HMIS

Danger pour la santé selon	2
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	1

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Benzoyl peroxide	94-36-0	5 - 10 par poids	617-008-00-0
Dibutyl phthalate	84-74-2	5 - 10 par poids	
Epoxy resin	Exclusif	30 - 60 par poids	

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence:	AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel. Irritant.
Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	
Yeux:	Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmolement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmolement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.
Peau:	Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	201°F (93.3°C)
Méthode de point d'éclair :	Setaflash Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.

Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Use foam, water fog, carbon dioxide (CO2) or dry chemical when fighting fires involving this material.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Risques d'incendie peu communs:	Les peroxydes organiques peuvent se décomposer violemment s'ils sont fortement chauffés dans un espace clos. Une réaction soudaine et un incendie peuvent survenir si le produit est mélangé à un agent oxydant. Une polymérisation peut survenir dans des récipients hermétiquement fermés contenant ce produit et soumis à des températures élevées, lesquels risquent alors une rupture explosive pouvant déclencher un incendie.
Cotes NFPA:	
Santé selon NFPA:	2
Inflammabilité selon NFPA:	1
Réactivité selon NFPA:	1

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Avoid breathing vapors. Notify appropriate authorities if necessary. Avoid contact. Evacuate area and keep unnecessary and unprotected personnel from entering the spill area.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventilier le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne pas conserver sous une température supérieure à 38°C.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Use neoprene, nitrile or rubber gloves and other protective apparel to prevent skin contact. Consult manufacturer's data for permeability data.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
Autre équipement de protection:	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

DIRECTIVES RELATIVES AUX
EXPOSITIONS

Benzoyl peroxide :

Directives ACGIH: ACGIH TLV-TWA 5 mg/m3

Directives OSHA: OSHA PEL-TWA 5 mg/m3

Dibutyl phthalate :

Directives ACGIH: ACGIH TLV-TWA 5 mg/m3

Directives OSHA: OSHA PEL-TWA 5 mg/m3

Notes : Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Pâte.
Couleur:	noir
Odeur:	Légère
Point d'ébullition:	642°F (339°C)
Point de fusion:	Indéterminée.
Densité:	15.07 lb/gal
Solubilité:	Insoluble dans l'eau.
Densité de vapeur:	> 1 (air = 1)
Pression de vapeur:	Indéterminée.
Pourcentage volatil:	By Weight: 0.00% By Volume: 0.00%
Point D'Évaporation:	Plus lent que l'acétate de butyle.
pH:	Indéterminée.
Point d'éclair:	201°F (93.3°C)
Méthode de point d'éclair :	Setaflash Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Teneur en COV:	0 lb/gal, 0 g/L

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Product is stable under normal conditions.
Polymérisation dangereuse:	Will not occur under normal conditions.
Conditions à éviter:	High temperatures.
Matériaux incompatibles:	Strong acids, bases and strong oxidizers.
Produits de décomposition spéciaux:	Carbon monoxide, carbon dioxide.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Benzoyl peroxide :**

Yeux: Oeil - Lapin Test standard de Draize. : 500 mg/24H - [léger](RTECS)

Peau: Peau - Humain Test standard de Draize. : 5%/8W-I - [grave](RTECS)
Peau - Mammal species unspecified LD50: >1 gm/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale](RTECS)Ingestion: Orale - Rat LD50: 6400 mg/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Orale - Souris LD50: 1200 mg/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)**Dibutyl phthalate :**Peau: Peau - Lapin LD50: >20 mL/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale](RTECS)
Peau - Rat LDLo: 6 gm/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale](RTECS)

Inhalation: Inhalation - Rat LC50: 4250 mg/m3 - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés

autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
 Inhalation - Souris LC50: 25 gm/m3/2H - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Ingestion: Orale - Rat LD50: 7499 mg/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
 Orale - Souris LD50: 3474 mg/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Évolution dans l'environnement : Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Epoxy resin :

Élimination des déchets: Disposal should be done in accordance with Federal (40 CFR Part 261), State and local environmental control regulations. If waste is determined to be hazardous, use licensed hazardous waste transporter and disposal facility.

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: non réglementé.
Numéro ONU DOT: non réglementé.
DOT Exemption: Ce produit n'est pas réglementé lorsqu'il est en vrac, conformément à la réglementation CFR 49 173.150 (f) (2)

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Benzoyl peroxide :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
SARA: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.
Réglementations d'État: Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État du Massachusetts.
 Figure dans la liste du droit à l'information de l'État du New Jersey.
 Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État de Pennsylvanie.
New Jersey: Énuméré: NJ Hazardous List; Substance Number: 0215
Massachusetts: Énuméré: Massachusetts Oil and Hazardous List
Pennsylvanie: Énuméré
Numéro EC: 617-008-00-0

Dibutyl phthalate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
SARA: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.
Réglementations d'État: Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État du Massachusetts.
 Figure dans la liste du droit à l'information de l'État du New Jersey.
 Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État de Pennsylvanie.
New Jersey: Énuméré: NJ Hazardous List; Substance Number: 0773
Massachusetts: Énuméré: Massachusetts Oil and Hazardous List
Pennsylvanie: Énuméré
Canada SIMDUT: WHMIS Catégorie de danger (es): D2B
 Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la réglementation sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par ces règlements.

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2
Danger d'incendie HMIS: 1
Réactivité selon HMIS: 1
Protection personnelle selon HMIS: 1

Fiche signalétique créée le: Octobre 12, 2010
Fiche signalétique révisée le: Juillet 01, 2013
Auteur du MSDS: Actio Corporation

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.